



de Réhabilitation, de Défense et de Promotion de la Ligne SNCF
Béziers-Millau-Neussargues-Clermont Ferrand-Paris.
Axe ferroviaire Europe du Sud - Europe du Nord.



Bédarieux le 6 octobre 2015

***A l'attention de Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie***

Objet : *Propositions concernant la réhabilitation, la modernisation et la promotion de voies ferrées entre Béziers et Clermont-Ferrand.*

Madame La Ministre,

La France organise en décembre une conférence mondiale sur le climat appelée COP 21. C'est un défi immense car les dérèglements climatiques ne sont pas une vue de l'esprit. Chaque Etat est mis devant ses responsabilités.

Notre Pays doit donner l'exemple concrètement pour réduire la production de CO2.

Si rien n'est fait, à la fin de ce siècle, il y aura une hausse significative des températures de plus de 0,9 à 3,6 C° en hiver et de plus 1,3 à 5,3 C° en été. A Brest comme à Marseille, le niveau de la mer est monté de 20 cm au cours du dernier siècle. Le Taux d'élévation s'accélère. Cela expose encore plus les communes aux risques d'érosion littorale déjà en situation de vulnérabilité.

L'adaptation aux changements climatiques a également un coût financier à l'échelle mondiale. Il est estimé à 150 milliards de dollars par an d'ici 2030 puis à 500 milliards par an d'ici 2050. Les dépenses pourraient être doublées si la tendance actuelle n'est pas infléchie. Sans remise en cause des modes de production et de consommation, ce sont les conditions de vie de l'ensemble de l'humanité qui seront bouleversées.

La pollution de l'air coûte chaque année à la France 101,3 milliards d'euros.

La pollution atmosphérique est responsable de 42 000 à 45 000 décès prématurés par an, en France.

En France toujours, le transport est le plus gros contributeur des émissions de gaz à effet de serre. Il y a eu 129,8 millions de tonnes équivalent CO2 dont 122,6 millions dus au transport routier (soit 94,49 % en 2013).

La consommation en énergie représente 44,7 millions de TEP (Tonne équivalent pétrole) soit $\frac{3}{4}$ de la consommation totale des produits pétroliers en France. En 2012, les transports représentaient 95 % du volume global. La plus grande part de cette consommation d'énergie est le transport routier.

Par conséquent, les choix du tout routier et autoroutier sont contraires à la réduction du CO2 et à la volonté de protéger notre planète.

Il est donc impératif qu'il y est un report modal massif et volontariste vers le Rail plus particulièrement vers le service public ferroviaire. Il en va de la crédibilité de la France lors du Forum Mondial sur le climat.

La ligne SNCF Béziers – Neussargues – Clermont-Ferrand se trouve au cœur de ces enjeux. En effet, le choix politique est très clair :

- Soit elle ferme totalement ou partiellement. Ce serait faire le choix, que de l'autoroute A75, un choix contraire et en totale contradiction avec la volonté affichée par la France, son Président François Hollande, son gouvernement, la quasi-totalité des associations environnementales, de réduire le CO2 puisqu'il y aurait davantage de camions et de bus sur les routes et autoroutes.

A noter que les différents plans Fret à la SNCF ont conduit à mettre 2 millions de camions de plus sur les routes, de faire passer la part Rail, public et privé, de 20 % à environ 9 %. C'est absurde car c'est contraire à l'écologie.

- Soit il est fait un choix politique environnemental, de modernité, de conserver la ligne dans son intégralité, d'y faire des travaux de maintenance nécessaire, de reprendre le cours de sa modernisation impulsée par Jean-Claude Gayssot, Ministre des transports sous le gouvernement Jospin mais interrompue en 2003 à l'occasion d'une alternance politique. Rappelons que cette ligne avait été inscrite dans le schéma Européen Fret en 2000.

Aussi, voilà ce que notre Comité Pluraliste attend de vous, Madame La Ministre, avec une réponse écrite en nos demandes suivantes :

- **Que la ligne SNCF Béziers-Neussargues ne fermera pas car elle est indispensable à l'écologie.**
- **Que les travaux de maintenance courants vont être effectués pour supprimer les ralentissements de vitesse dus au mauvais état du rail, notamment dans le département de la Lozère et du Cantal.**

- De procéder à la levée d'interdiction de circulation des trains de marchandise entre Béziers et Marvejols. Ainsi, plus rien ne pourra s'opposer à la circulation de ces trains pour alimenter l'usine Arcelor Mittal de St Chély d'Apcher par le Sud. Ceci ferait économiser 150 km de trajet entre Fos-sur-Mer et St Chély, garantirait le maintien d'emplois industriels en Lozère, réduirait les coûts pour l'usine de St Chély, éviterait de mettre des milliers de camions sur les routes des Cévennes. Cet acheminement par Béziers se ferait sous caténaire électrique donc ne polluerait pas les parcs nationaux et régionaux que cette ligne traverse.
- De reprendre le cours de la modernisation complète de cette ligne interrompue en 2003. A cet effet, le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon a intégré cette ligne dans le contrat de plan Etat-Région 2016-2020. Il suffit d'y inscrire les sommes financières correspondantes. L'objectif est de rendre, avec plusieurs phases de travaux, la ligne apte au ferroutage comme cela avait été validé par l'Europe le 10 décembre 2000.
- D'organiser, sous l'égide du Préfet Coordinateur du Massif Central, une réunion entre professionnels, les trois entités de la SNCF, les organisations syndicales et associations pour définir, à l'intérieur du Massif Central, un schéma de réseau cohérent Fret pour le transport du bois, eaux minérales, produits de carrières, produits sidérurgiques, animaux bovins et ovins. Avec l'ensemble de ces mesures, on peut quantifier 480 000 camions de moins par an sur les routes et autoroutes. Cela représenterait une réduction de 25 % de CO2 dans notre Pays.
- Que les trains TET, « L'Aubrac » et le « Cévenol », nécessaires aux équilibres du Territoire, aux relations sociales, à l'environnement, soient à nouveau inclus dans la nouvelle convention des TET, Etat/SNCF 2016-2020. Des expérimentations pourraient être faites avec du matériel voyageur dit Bi mode, diesel-électrique, au départ de Paris avec une partie qui pourrait se séparer à Clermont-Ferrand vers Nîmes et Marseille, et une autre vers St Chély d'Apcher-Béziers-Perpignan. Ces expérimentations, par exemple, devraient être effectuées lors des week-end et départs en vacances l'hiver vers les stations de ski du Massif Central, l'été vers les plages méditerranéennes.
- D'utiliser tous les potentiels touristiques existants en accompagnant les projets Train + Vélo, Train-Randonnée, Train découverte-Produits du terroir, Parcs nationaux et régionaux, compte tenu de l'extrême beauté et découvertes des paysages, des lieux patrimoniaux du Massif Central et des territoires traversés.
- D'attribuer les ressources nécessaires aux Conseils Régionaux de telle sorte que le développement des trains du quotidien, les TER, rééquilibre les transports vers le rail public notamment pour conserver la desserte des scolaires en Lozère.

La suppression de ces trains scolaires entrainerait la circulation, sur les routes difficiles, de 50 bus de plus par week-end.

En conclusion, l'enjeu majeur dans notre Pays pour réduire la production du CO2, est celui de l'avenir des transports ferroviaires SNCF voyageurs et marchandises, service public.

Aujourd'hui, le mode de transport le plus économique, le plus écologique, le plus sociologique, le plus économe d'espace, le plus créateur d'emploi est le Rail.

C'est donc bien le choix du report modal de façon volontariste de la route vers le Rail, service public qui est à l'ordre du jour. Les citoyens jugeront, si ce que la France dit et dira pour la COP21 pour la réduction du CO2, elle se l'applique à elle-même.

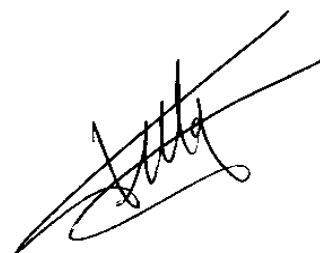
Déjà des milliers de citoyens, une centaine de Collectivités territoriales soutiennent nos actions. La réussite de l'extraordinaire « Train des Elus et des Citoyens » de Béziers à Neussargues, du samedi 26 septembre dernier, l'atteste.

Notre Comité Pluraliste est au cœur d'une démocratie participative valorisant les citoyens, les collectivités territoriales et leurs élus. C'est notre force. Nous avons la conviction que nous menons un combat moderne pour construire une société où l'Homme respecte sa planète et son environnement.

Nous vous remercions, Madame La Ministre, de toute votre attention, de prendre en compte nos propositions et de nous faire part de vos engagements concrets en faveur de la ligne SNCF Béziers-Neussargues – Clermont-Ferrand.

Avec nos sentiments dévoués,

Le Président du Comité Pluraliste
Jacky Tello



PJ. *Délibérations des Collectivités Territoriales,*
Pétitions des citoyens,
Argumentaire TET « L'Aubrac »,
Infographique sur TEP Bus/trains/TET,
Documents sur les coûts externes des transports.